

La société spécialisée dans la construction individuelle [SEISSIGMA](#) / T : 03.60.69.00.42, franchise de [MAISONS PIERRE](#) / T : 01.64.71.19.10, a demandé sa liquidation judiciaire au tribunal de commerce de Soissons hier jeudi 27 octobre 2022. Le gérant François Desreumaux a mis en cause la direction du groupe, Maisons Pierre ayant répliqué que les difficultés de Seissigma relevaient d'un problème de gestion au sein de cette société. La liquidation demandée aurait un impact sur 420 clients, une centaine d'emplois dans l'entreprise et autant chez les sous-traitants. www.maisons-pierre.com